

	<p><b>SECTION</b></p> <p><b>DEL</b></p> <p><b>INDRE ET LOIRE</b></p>	<p><b>SECTION F.O.-DGFIP 37</b>  <b>DDFIP INDRE ET LOIRE</b>  94 Boulevard Béranger  37 032 TOURS CEDEX 1  Tel. : 02 47 21 70 14</p> <p>Adresse mèl : <a href="mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr</a>  Site de la section : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</a></p>
---	--	--

## Compte Rendu : FS du CSAL du 12 octobre 2023

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la formation spécialisée du comité social d'administration local du 4 mai 2023 (pour avis) ;
2. Actualités du médecin du travail (pour information) ;
3. Actualités de l'ISST (pour information);
4. Examen du registre santé sécurité au travail et des fiches de signalement (pour information) ;
5. Point sur le budget 2023 de la formation spécialisée (pour avis) ;
6. Point d'information sur les travaux immobiliers (pour information) ;
7. Point sur les exercices d'évacuation (pour information) ;
8. Visites de la délégation de la formation spécialisée ;
9. Questions diverses.

### **1 - Approbation du procès-verbal de la formation spécialisée du comité social d'administration local du 4 mai 2023**

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité

### **2. Actualités du médecin du travail**

Mme Merle a présenté les fiches de risques professionnels qu'elle a dressées après ses visites de service (CGR Tours, SIP Tours, SLR37 et SGC de Tours Ville et Métropole).

Elle préconise de la vigilance quant à l'ajustement des effectifs au regard de la charge de travail induite par les suppressions de postes et la formation des nouveaux arrivants. Elle insiste sur le fait d'accompagner le changement des organisations, des logiciels ainsi que d'améliorer l'inter-opérabilité et l'ergonomie de ceux-ci.

**FO-DGFIP37** remarque que depuis de nombreuses années, les nouvelles applications informatiques déployées manquent de fiabilité et génèrent des charges de travail supplémentaires et mettent les agents en difficultés vis-à-vis des usagers.

Lors de ces visites, Mme Merle a également pu constater l'ambiance thermique existante dans les différents locaux.

**FO-DGFIP37** demande que des stores extérieurs projetés soient installés dans les services qui en sont dépourvus.

La Direction précise qu'en période de canicule, le télétravail peut être augmenté dans la mesure des nécessités de service, dès lors que le département est placé en alerte canicule par Météo France, par contre, l'adaptation des horaires décalés ne peut être appliquée qu'après diffusion de la note par la Direction.

### **3. Actualités de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) :**

M Bocquillon étant absent, ce point n'a pas été abordé.

### **4.Examen du registre santé et sécurité au travail et des fiches de signalement**

4 fiches de signalement depuis la dernière FS. (2 pour la Trésorerie Amendes, une pour le SDIF, une pour le SIP de Loches)

Le Directeur insiste sur le fait que tout incident doit faire l'objet d'une fiche de signalement, Aucune incivilité ne doit en être exonérée. La Direction ne veut pas laisser passer le moindre manquement des usagers vis-à-vis de ses agents. Le Directeur rappelle que les fiches de signalement doivent être transmises à l'assistante de prévention avec copie au chef de service. Après examen de ces fiches, un courrier de soutien est adressé à l'agent et une lettre de mise en garde aux contribuables agressifs.

Une nouvelle fiche de signalement est en cours d'élaboration en concertation avec les personnels en lien direct avec le public (huissiers, géomètres, vérificateurs, agents de l'accueil)

**FO-DGFIP37** demande à ce que le circuit de transmission des fiches de signalement soit rappelé aux responsables des services, car certaines fiches n'ont pas été transmises.

3 accidents du travail déclarés, ce sont des accidents de trajet.

Concernant le registre Santé et sécurité au travail :

- Le ménage est un sujet récurrent. De nombreuses défaillances sont constatées. L'affichage du planning de ménage existant sur le site de Vaillant devrait être étendu aux autres sites.

- Les blattes : une société de désinsectisation est intervenue le 08/09/2023. Ce traitement doit être renouvelé tous les 6 mois.

- Les poubelles bleues des sanitaires ne sont vidées qu'une fois par mois, conformément au contrat signé avec la société de nettoyage. Ceci est insuffisant, les organisations syndicales ont demandé une révision du contrat en vue d'un ramassage plus fréquent (au moins une fois par semaine)

- **FO-DGFIP37** signale un problème de réglage des détecteurs de luminosité (déclenchement même en plein soleil) et des durées d'éclairage sur le site de Béranger (notamment dans les couloirs et les sanitaires où le temps et la durée d'éclairage sont inappropriés)

## **5. Point sur le budget 2023 de la formation spécialisée**

Plusieurs devis ont été validés à l'unanimité :

- bureaux réglables en hauteur
- vidéo-agrandisseur
- remplacement des BAES à Béranger
- l'aménagement sécurisé de l'accès du site Béranger

D'autres devis sont à l'étude :

- Bottes de sécurité imperméables pour les géomètres,
- Valises Trolley
- Souris ergonomiques
- Les fontaines à eau font l'objet d'une maintenance tous les 6 mois, un nouveau contrat d'entretien trimestriel est à l'étude.

De même, une réflexion est en cours pour la mise en place d'une formation « déplacement sécurisé en 2 roues » .

Nous rappelons à l'ensemble des collègues télétravailleurs qu'ils peuvent effectuer auprès de leur chef de service la demande de sac à dos pour transporter leur ordinateur, dès lors qu'ils n'utilisent pas leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

## **6. Point d'information sur les travaux immobiliers**

Amboise :

Le remplacement de la centrale incendie a été fait le 29/09/2023.

La réfection de l'accueil est prévue du 16/10 au 13/11/2023.

Les diverses fissures constatées ne présentent aucun risque, elles sont liées au vieillissement normal du bâtiment.

Le remplacement de la porte de sortie vitrée par une porte pleine sécurisée interviendra à l'issue des travaux de l'accueil, il s'accompagnera de la mise en place d'un visiophone.

Le ravalement des façades est à l'étude.

Chinon :

Le remplacement de la centrale de contrôle d'accès et de vidéo-protection sera fait le 23/10/2023.

Un devis est en cours pour l'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment.

Il est également envisagé le remplacement de la clôture et du portail avec contrôle d'accès ainsi que la reconstruction d'auvents extérieurs.

L'installation de collègues administratifs de l'Éducation Nationale au rez-de-chaussée est en projet.

Une maison France Service devrait être créée dans les locaux de la sous-préfecture.

Loches

Le remplacement de la centrale de contrôle d'accès et de vidéo-protection sera fait courant novembre 2023.

Tours Vaillant :

Le 19/10/2023, l'armoire électrique en lien avec les chaudières sera remplacée.

Les ouvrants, côté patio, ainsi que les chaudières seront changés après la période de chauffe (2<sup>e</sup> trimestre 2024).

La TOIP devrait être opérationnelle au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

#### Tours Béranger :

Les travaux de l'Hôtel Particulier ont pris du retard. En effet, la première société retenue a été placée en redressement judiciaire, et de fait un nouvel appel d'offre a été lancé pour le remplacement de la chaudière. Pas de visibilité quant à la fin des travaux...

### **7 . Point sur les exercices d'évacuation**

Une formation équipier évacuation a eu lieu sur Chinon et Loches.  
Les différents exercices d'évacuation sur les sites n'ont pas révélé de dysfonctionnements notables.

### **8 . Visites de la délégation de la formation spécialisée**

La formation spécialisée a effectué 2 visites de service.

#### SDIF :

le service est fortement impacté par les changements applicatif et structurel.  
L'ensemble des problèmes d'ergonomie des postes de travail a été noté par la Direction, la fourniture de matériel adapté devrait avoir lieu prochainement.  
Les travaux de regroupement du service sur le 1<sup>er</sup> étage sont à venir.

#### Trésorerie Amendes :

Après les demandes récurrentes des agents concernant la prise en compte de leurs conditions de travail : local semi-enterré, exigu (37m2 pour 6 agents!) et froid, un audit est enfin en cours ! Des conclusions de celui-ci dépendra la ré-installation du service.  
Une proposition a déjà été faite par la Direction : occupation d'une petite partie du 1<sup>er</sup> étage, le bureau du responsable du service resterait, lui, au rez-de-chaussée.  
Les agents ne souhaitent pas que le service soit scindé et propose d'installer l'entièreté de la Trésorerie au premier étage, dans les locaux qu'ils occupaient lors de l'arrivée de la mission à Vaillant.

### **9 . Questions diverses**

Pas de question.

Vos Représentants **F.O.-DGFIP 37** : Bénédicte Fouquet et Gilles Lavergne (titulaires)  
Nicolas COCCO (suppléant)